

ESSENTIEL 2022



Ensemble, autrement !

SOMMAIRE



INTRODUCTION.....P.3

L'UNAPEI 34.....P.4

FAITS MARQUANTS.....P.5

NOS CHIFFRES CLÉS.....P.9

Les informations figurant sur l'Essentiel 2022 sont issues du rapport d'activité et financier de l'Unapei 34. Conformément aux obligations légales, les comptes annuels 2022 ont été contrôlés par un Commissaire aux Comptes qui les a certifiés. Ils ont été approuvés par l'Assemblée Générale de l'Unapei 34 le 29 juin 2023.

01 INTRODUCTION

Nous avons connu des moments de réussite indéniables : le congrès de l'Unapei, qui s'est déroulé en juin à Montpellier et à la préparation duquel nous avons pris part a été un point fort pour notre association et pour tous ses bénévoles qui se sont impliqués dans son organisation. Nous avons obtenu du Conseil Départemental la création de 15 places d'atelier thérapeutique occupationnel supplémentaires aux « Terres Blanches » qui nous ont permis d'offrir à 15 jeunes adultes la prise en charge à laquelle ils ont droit et d'intégrer dans nos IME autant d'enfants ou adolescents jusqu'ici sans prise en charge. Toujours avec le Conseil Départemental, notre candidature a été retenue pour réaliser une opération d'habitat inclusif au Mas Carbo à Frontignan. Les travaux de rénovation et de réaménagement des foyers et de l'ATO « Les Ecureuils » à Montpellier ont débuté au printemps, grâce là encore au soutien du Département, et nous avons inauguré les travaux de construction de l'internat et de rénovation des autres parties de l'IME du Château d'Ô grâce au soutien de l'ARS Occitanie. Notre « opération brioches » a été un réel succès grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles.



Mais en regard de ces réalisations qui nous confortent dans nos missions au service des personnes handicapées mentales, bien des choses d'évoluent pas comme elles devraient : malgré notre soutien affiché avec les personnels de nos établissements, un tiers d'entre eux n'ont toujours pas bénéficié du « Ségur de la santé » et le ressentent à juste titre comme une véritable injustice.

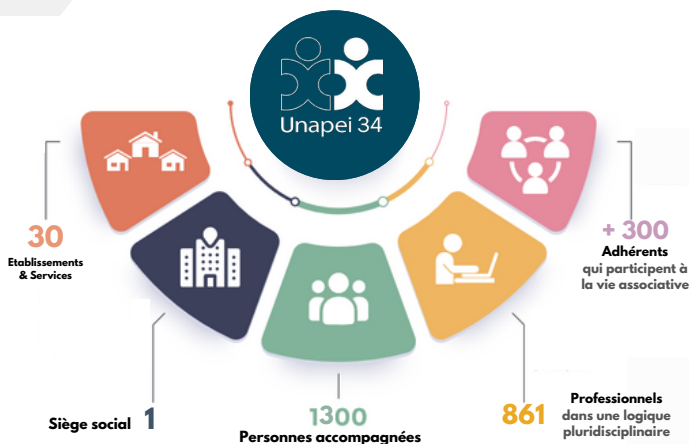
Malgré la campagne nationale « J'ai pas école » lancée par l'Unapei et relayée localement par notre association avec des articles de presse, des courriers aux parlementaires de l'Hérault, rien ne bouge du côté de l'Etat pour ouvrir les places indispensables dans les IME et les SESSAD : aujourd'hui, plus de 300 enfants et adolescents sont en attente devant les portes de nos établissements, sans solution de prise en charge. De même, rien ne bouge du côté des places de MAS ou d'EAM, alors que nous en avons besoin pour accueillir des jeunes adultes qui occupent des places d'IME, et qui sont orientés dans ces établissements par décision de la CDAPH.

De constat doux-amer, que retenir ? Deux éléments à mon avis : que nos demandes sont plus écoutées par le Conseil départemental que par l'Etat qui ne met pas suffisamment de moyens pour mener une vraie politique en faveur des personnes handicapées mentales. Que nous réussissons chaque fois que nous comptons sur nous plus que sur les autres.

C'est pourquoi il est impératif, pour l'avenir de notre association, qui ne vaut que parce qu'il représente l'espoir pour les personnes handicapées mentales de bénéficier de la prise en charge à laquelle elles ont droit et d'être considérées comme des citoyens à part entière, que nous continuions à nous mobiliser pour nous faire entendre : j'espère que l'année 2023 nous verra progresser en nombre bien sûr, mais aussi en cohésion et en volonté pour que vivent les droits des personnes handicapées. C'est l'engagement du plus grand nombre qui nous permettra de réussir complètement !

Bernard Dessimoulie, Président.

L'UNAPEI 34, UNE ORGANISATION STRUCTURÉE...



02 L'UNAPEI 34

NOTRE HISTOIRE

L'Unapei 34 est une association loi 1901 d'intérêt général, issue des fusions successives de plusieurs associations du mouvement parental (Apeai de Montpellier, Apeai Font Trouvée, ALPAIM, Apei Pays de Thau).

À l'issue du rapprochement de l'Apeai du Grand Montpellier et de l'Apeai Pays de Thau, elle prend le nom de Unapei 34 au 1er janvier 2018. Elle s'organise alors de manière efficace et démocratique, conformément à ses statuts et son règlement intérieur librement discutés et adoptés en Conseil d'Administration ou en Assemblée Générale. Aujourd'hui ce sont 29 femmes et hommes qui siègent au Conseil d'Administration. Des personnes qui ont un rôle d'administrateurs au sein de l'organisation associative.

L'Unapei 34 accompagne les personnes en situation de handicap mental ou psychique, ainsi que leur famille dans l'Hérault. Sa vocation première est de favoriser l'épanouissement intellectuel et physique de ces personnes, de les accompagner médicalement, socialement et professionnellement afin de les rendre acteurs de leur projet de vie.

En soutenant l'Unapei 34, vous contribuez à une meilleure prise en charge des familles accompagnées par l'Association et participez à l'amélioration de la vie de nombreuses personnes en situation de handicap.



RENFORCER NOTRE POUVOIR D'AGIR

L'Unapei 34 a initié une démarche d'appel à la générosité publique. Les fonds collectés grâce à la générosité des donateurs, entreprises et légataires viennent ainsi contribuer au budget global de l'association, à sa pérennité financière, ainsi qu'à la réussite des actions. Ils alimentent notamment :

- L'acquisition d'infrastructures ;
- L'organisation d'événements culturels à destination des usagers et de leurs familles ;
- Les actions de sensibilisation du public au handicap intellectuel, cognitif et psychique ;
- le déploiement de ses projets (nouveaux investissements) ;
- le financement de projets culturels dans nos établissements.

NOS MISSIONS

SI L'UNAPEI 34 S'APPUIE SUR DES VALEURS FORTES, ELLE EST SURTOUT SYNONYME D'ACTIONS CONCRÈTES.

- L'Unapei 34 a ainsi pour rôle de gérer, pérenniser les établissements et services existants, et porter la création de places et dispositifs innovants pour répondre toujours mieux aux besoins.
- L'Unapei 34 vise l'excellence dans l'accompagnement du parcours de chaque personne en situation de handicap mental et de sa famille en garantissant des réponses adaptées à ses besoins, tout au long de sa vie.
- L'Association assume une fonction de porte-parole et de relais territorial du mouvement national Unapei.

D'abord, à grande échelle, l'association lutte pour faire évoluer le regard de la société vis-à-vis des personnes porteuses d'un handicap intellectuel et cognitif et apporte sa contribution dans tous les débats autour du handicap.

À l'échelle locale, l'Unapei 34 accueille des personnes en situation de handicap et leur propose un accompagnement individuel tout au long de leur vie. L'association propose des solutions qui permettent d'adoucir les conséquences du handicap en encourageant notamment, et autant que possible, l'autonomie, l'épanouissement, l'insertion sociale et l'insertion professionnelle.

Elle agit ainsi pour l'égalité des chances et permet de retisser le lien entre les personnes porteuses de handicap et la société. Le but des professionnels et des bénévoles de l'association est d'aider ces personnes à construire des projets de vie et non de leur imposer. L'Unapei 34 a ainsi pour rôle de gérer, pérenniser les établissements et services existants, et porter la création de places et dispositifs innovants pour répondre toujours mieux aux besoins.

Enfin, L'Association assume une fonction de porte-parole et de relais territorial du mouvement national Unapei.

**" SUR LE PLAN NATIONAL,
L'UNAPEI 34 ADHÉRENTE AU
RÉSEAU UNAPEI ! "**

Principal mouvement associatif français, l'Unapei regroupe 330 associations*, animées par des bénévoles, des parents et des amis de personnes handicapées. Depuis plus de 60 ans, nous innovons sur tous les territoires et agissons avec et pour les personnes en situation de handicap.

<https://www.unapei.org/>

03 FAITS MARQUANTS

Le 04 octobre, l'Unapei 34 signait son CPOM

Le contrat est le support privilégié de dialogue entre l'ARS et les acteurs du système de santé. Il est un outil majeur de pilotage de l'organisation territoriale et de déclinaison du Projet Régional de Santé (PRS). Il se décline différemment selon les secteurs sanitaire, médico-social ou libéral mais il s'appuie systématiquement sur les principes suivants : une vision pluri annuelle, le fruit d'une procédure de négociation, un suivi périodique prenant appui sur les outils du dialogue de gestion et enfin, une évaluation finale du contrat. Source ARS Occitanie.

Après 2 années laborieuses à élaborer et à négocier le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec le Département de l'Hérault et l'Agence Régionale de la Santé, nous venons de signer ce document qui nous engage, aux côtés de ces 2 collectivités, sur une période de 5 ans et donc sur la base d'un budget quinquennal de l'ordre de 200 millions d'euros, ce qui n'est pas tout à fait rien ; dans le but, évidemment, d'améliorer la gestion de l'ensemble des établissements et d'apporter à toutes les personnes handicapées accueillies, le soin, l'attention, l'intérêt, auxquels elles ont droit et en permettant d'améliorer la façon dont nous pouvons les accueillir dans les établissements et services ».

RESSOURCES HUMAINES

Il est à noter que nous avons maintenu notre politique de recours à l'apprentissage. Il est important de nous inscrire dans ces dispositifs.

Au 31 décembre 2021, l'Unapei 34 totalisait 43 contrats d'apprentissage. Nous avons également maintenu notre politique de formation des travailleurs en situation de handicap, que ce soit au travers de la RAE (Reconnaissance des Acquis par l'Expérience) ou l'obtention de CAP. 11 de nos travailleurs d'ESAT ont ainsi validé leur RAE en 2021.

DÉVELOPPEMENT DU PATRIMOINE

- Travaux d'extension à l'IME du Château : La construction d'e 20 chambres tout confort et la création de plusieurs ateliers éducatifs inaugurés le 8/12/22.
- Sur le site des Ecureuils de Montpellier, nous avons prévu une refonte de grande ampleur avec la reconstruction de 42 chambres, la reconstruction du réfectoire et des cuisines, ainsi que la création de 2 nouvelles unités de 14 chambres. Le permis est en cours d'instruction et nous faisons face à des exigences importantes des services instructeurs quant à la gestion des eaux de pluie.
- Ouverture de l'unité de production culinaire de UNIK-ESAT de St Martin de Londres.
- L'ESAT de Frontignan, vient de déposer un permis de travaux pour transformer un complément de l'atelier de conditionnement. Ces travaux permettront la création d'un atelier de blanchisserie dernier cri, du même niveau que ceux que nous avons déjà sur St Martin et Castelnau. Cela nous permettra d'honorer de nombreux marchés. L'atelier de conditionnement sera réduit, mais conservé. En lieu et place de la buanderie actuelle, nous installerons l'atelier polyvalent et nettoyage de voiture.
- Enfin, nous avons œuvré pour déposer le permis de construire du nouveau siège. Si tout va bien, nous serons heureux de vous accueillir dans ces 1 000 m² de bureaux à compter de septembre 2023.
- La MAS de Mèze s'est dotée d'un jardin sensoriel.



03 FAITS MARQUANTS

UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION POUR FAIRE VIVRE L'UNAPEI 34

L'Unapei 34 a mis en place une stratégie de communication à double détente :

- En interne, offrir à chacun (parents, enfants, éducateurs, directeurs, adhérents) les moyens de participer à la vie de cette nouvelle structure à laquelle nous appartenons tous (1300 personnes accueillies, 860 salariés, 290 familles et amis adhérents, 30 établissements). Une association qui s'étend désormais du bassin de Thau aux portes du Gard.
- En externe, donner un maximum de visibilité à notre association auprès des pouvoirs publics, collectivités territoriales, entreprises et tous partenaires avec lesquels nous sommes susceptibles d'entretenir des relations sociales, économiques. Pour cela, en plus de nos réseaux sociaux (LINKEDLN, FACEBOOK, YOUTUBE) nous avons mis en place deux outils majeurs : « PAR 34 CHEMINS » : une lettre qui paraît tous les deux mois pour informer de l'actualité de l'association, de celle de chaque établissement. Une lettre adressée à tous (parents, salariés, et personnes accueillies via les établissements) et ouvertes à tous. De plus, de puis juin 2022, un nouveau site internet : plus convivial, plus complet que l'ancien, ce site mis en service début juin sera à la fois un outil de communication interne (intranet) et un outil performant de communication externe.



OPÉRATION BRIOCHES

Donner de la visibilité à notre mouvement et améliorer le quotidien de nos enfants. L'opération brioche a bien eu lieu du 3 au 9 octobre 2022 à l'Unapei 34.

« Nos équipes de bénévoles étaient présents dans différents lieux notamment près des grandes surfaces mais aussi dans les marchés pour vendre des brioches ».

Le Conseil d'Administration a pu réaliser une recette de plus de 15 000 euros.

Pour rappel, grâce à ce type d'action, dans les années 2000 nous avons pu acquérir une maison à Saint-Bauzille de Putois qui est mise à la disposition des résidents et leurs familles pour des séjours de détente .

En 2021, la recette a contribué à l'acquisition d'un terrain pour permettre la reconstruction de l'ATO Les Terres Blanches.



03 FAITS MARQUANTS

DÉVELOPPEMENT DES SOLUTIONS D'ACCUEIL

- A l'été 2020, nous avons répondu à la sollicitation de l'ARS pour étendre nos SESSAD. Après échanges et négociations, l'administration nous a retenus pour 5 places supplémentaires au Sessad de Frontignan, 5 sur le Sessad la Domitienne de Montpellier, et 4 sur le Sessad des Pescalunes à Lunel. Ces 14 places représentent une augmentation de près de 30% de nos possibilités d'accueil en Sessad. N'ayant reçu les autorisations officielles que très récemment, la mise en oeuvre sera effective dans les prochaines semaines.
- Sur le foyer de Saint Martin de Londres, et tel que c'était prévu, nous avons transformé 4 places de foyer d'hébergement en place de foyer de vie. Ainsi, nous pouvons adapter notre action auprès de ces personnes qui ne souhaitent ou ne pouvaient plus travailler à l'ESAT. Dans le même temps, nous avons créé 4 places externalisées de foyer.
- Obtention de 14 places de foyer de vie des Ecureuils de Montpellier, dont 12 en hébergement. Il est donc nécessaire de construire une nouvelle unité (cf. point 1) ce qui prend nécessairement du temps. Au regard du manque cruel de solution, nous avons anticipé la finalisation des travaux en accueillant 7 externes en journée.
- L'Entreprise adaptée de Castelnaud a contractualisé, avec l'inspection du travail, son CPOM (anciennement convention triennale). Elle est l'une des premières EA à être agréée pour réaliser des CDD tremplins qui permettent de construire un parcours individualisé durant lequel le salarié pourra acquérir une expérience professionnelle, bénéficier d'une formation et d'un accompagnement pendant deux ans afin de faciliter sa transition professionnelle vers les autres employeurs privés ou publics.

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DANS NOS ESAT

La marque commerciale nommée **UNIİK**, affiliée au réseau **Unapei & Entreprises**, a été mise en place. Actrices de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), l'Unapei 30 et l'Unapei 34 accompagnent plus de 700 travailleurs en situation de handicap en favorisant leur insertion professionnelle. UNIİK permettra de rassembler sous la même bannière l'ensemble des métiers et des compétences disponibles dans le Gard et l'Hérault. L'objectif d'UNIİK est de mettre en lumière ses différents ESAT afin de faciliter l'insertion professionnelle des travailleurs en mettant en avant leurs compétences plutôt que leur handicap. Plus encore, l'objectif est de développer des synergies constructives entre les différents ESAT des 2 départements. Les établissements de la marque UNIİK bénéficient tous d'une grande expérience en matière d'accompagnement des travailleurs en situation de handicap. UNIİK joue un rôle concret et tangible dans la sphère économique locale.



 **Unapei**
& ENTREPRISES

Des personnes
UNIİK
aux talents multiples

03 FAITS MARQUANTS

MOBILISATION SEGRUR DE LA SANTE

L'Association a activement participé à tous les niveaux aux manifestations relatives au Ségur. Suite à la crise sanitaire, le gouvernement avait dans un premier temps décidé d'augmenter la rémunération du personnel soignant des hôpitaux et des Ehpad ce qui excluait de fait tous nos salariés. L'Unapei 34 s'est jointe à toutes les opérations pour faire reconnaître la nécessité de revaloriser les personnels du Médico-social, que ce soit par des manifestations (comme par exemple sur la Place de la Comédie en date du 6 octobre 2021), par des envois de courriers au Premier Ministre, ou bien par des publications sur les réseaux sociaux.

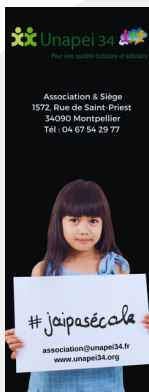
La mobilisation générale du secteur, a permis dans un premier temps une revalorisation des personnels dits soignants, excluant de fait une grande partie des salariés. En suivant, le personnel éducatif a finalement été intégré dans cette revalorisation. Il reste encore des salariés 'exclus' de cette revalorisation. L'Unapei 34 s'engage à continuer sa mobilisation afin qu'aucun des professionnels ne soit oublié. Il est primordial que les financeurs supportent intégralement cette augmentation de rémunération dont l'impact total et annuel est de plus de 3 millions d'euros.

DÉPLOIEMENT DE CAMPAGNES DU RÉSEAU UNAPEI



Journée nationale des aidants

#LeDroitD'ÊtreJusteParent



VINCENT, ARTHUR, LUNA, INES, KEVIN, MANON...
ILS SONT 319 ENFANTS QUI N'ONT PAS DROIT À L'ÉCOLE !

Depuis quatre ans, l'Unapei (Union nationale des associations de parents de personnes en situation de handicap mental et de leurs amis) a proposé la campagne « #jaipasécole » soutenue par plusieurs partenaires et autres associations nationales qui œuvrent en faveur de personnes en situation de handicap.

Absence de places à l'école ordinaire ou dans une école spécialisée, accueil par défaut dans une structure qui ne convient pas ou plus, scolarisation inadaptée à leurs besoins ou inexistante. Cette année encore, des enfants en situation de handicap n'accéderont pas à l'école comme les autres élèves, alors que leurs besoins sont connus et qu'ils ont été orientés par l'administration elle-même (commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées - CDAHP).

À l'heure où le gouvernement affiche, sans équivoque, sa volonté de bâtir une école de la République inclusive, un grand nombre d'enfants en situation de handicap apprennent à sortir de ce confinement qui perdure depuis des années... Il y a encore malheureusement plus de parole que d'acte : la plateforme <https://maunapei.org> regroupe de témoignages de familles dans la détresse parce que leur enfant en situation de handicap mental n'a aucune solution de scolarisation ou de prise en charge dans un établissement adapté, ou seulement une solution très partielle.

Notre association, l'Unapei 34, association affiliée au réseau Unapei, œuvre pour les personnes en situation de handicap mental et pour leurs familles à travers la gestion de nos 23 établissements et services qui accueillent plus de 1500 enfants, adolescents et adultes déficients intellectuels ou atteints de troubles du spectre autistique grâce à l'appui de plus de 800 professionnels.

Nous relayons les préoccupations nationales car nous constatons à notre niveau l'insuffisance criante de places dans des structures adaptées pour ces personnes. Parmi nos 23 établissements, nous gérons 4 Instituts Médico-Educatifs (IME) et 3 Services d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile (SESDAD). Au total ce sont 300 places dédiées au PAH Enfance qui à ce jour, sont complètes. Le financement de ces établissements relève de l'État. Depuis 5 ans, seulement 10 places supplémentaires d'IME nous ont été attribuées dans le cadre d'une limite

Or 319 familles ont à ce jour déposé un dossier auprès de l'un de ces 7 établissements et services afin que leurs enfants en situation de handicap, orientés en IME-SESSAD par la CDAHP, puissent y être accueillis, ce que nous ne sommes pas en mesure de faire. Faute de places. C'est dire que nous avons devant les portes de nos établissements et services, un nombre de personnes quasi-équivalent au nombre de celles qui sont déjà accueillies dans nos 4 IME et nos 3 SESSAD, dont pour certains, les dossiers ont été déposés auprès de nos établissements depuis 5 ans !

Cela suppose, tout en poursuivant le développement de l'offre et l'achèvement du déploiement des plans de création de places, d'accompagner l'évolution de l'offre existante, de rechercher une organisation plus souple des ressources disponibles et une évolution de la qualité des réponses apportées. « Nous sommes donc encore loin des paroles aux actes. Comment réajuster les familles françaises et les pouvoirs publics leur disant : « votre enfant vient d'avoir 6 ans et il doit entrer à l'école primaire, mais il n'y a pas suffisamment de places. Vous allez donc le garder chez vous pendant un an, deux ans, trois ans, enfin le temps qu'il faudra pour que des places se libèrent. » C'est évidemment inacceptable : c'est pourtant ce que nos mêmes pouvoirs publics font subir aux enfants et adolescents handicapés mentaux et à leur famille !

L'Unapei 34, comme l'Unapei, demande donc à l'État de mettre en concordance ses paroles et ses actes et de créer sans délai le nombre de places suffisantes dans les Instituts Médico-Educatifs et les Services d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile pour que toutes les personnes en situation de handicap mental qui y sont orientées par les CDAHP puissent y être accueillies dignement et bénéficier de l'éducation à laquelle elles ont droit comme tous les citoyens de ce pays.

Bernard Desormière, Président de l'Unapei



MOBILISATION CAMPAGNE « #J'AI PAS ÉCOLE »

De nombreux enfants en situation de handicap sont toujours privés de solution de scolarisation adaptée à leurs besoins, quel que soit le lieu de scolarisation.

Absence de place à l'école ordinaire ou dans une école spécialisée, accueil par défaut dans une structure qui ne convient pas ou plus, scolarisation inexistante, partielle ou inadaptée à leurs besoins sont autant de situations qui conduisent à la non-effectivité du droit à l'éducation pour TOUS les enfants de notre pays.

L'Unapei 34 continue sa mobilisation autour de la campagne nationale « #jaipasécole », déployée par les associations affiliées au réseau Unapei

PARTICIPATION À LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DE L'UNAPEI

Le congrès de l'Unapei a été organisé cette année, du 9 au 11 juin 2022, à Montpellier. Sa préparation a mobilisé, sur plusieurs mois, plusieurs administrateurs et professionnels, qui ont travaillé en lien avec l'Unapei Occitanie. Nous avons organisé trois circuits de visites d'établissements ainsi que des circuits touristiques au bénéfice de 90 congressistes, ainsi qu'une visite de la Maison d'Accueil Spécialisée pour les partenaires de l'Unapei, participé aux tables rondes organisées sur le thème des métiers du monde social et médico-social, participé à la présentation, dans le cadre du village occitan, de trois de nos activités (télé odontologie, langage facile à lire et à comprendre -FALC- et unité élémentaire d'enseignement autiste), et, toujours dans le cadre du village occitan, certains de nos établissements (ESAT « l'Envol » de Castelnaud le Lez...) ont pu présenter leurs productions. Enfin, nous avons participé à la création de la gazette du congrès qui a permis de présenter l'ensemble des associations du mouvement Unapei de la région Occitanie, ainsi que les diverses marques commerciales de nos ESAT, dont la marque UNIK en ce qui nous concerne.

04 NOS CHIFFRES CLÉS

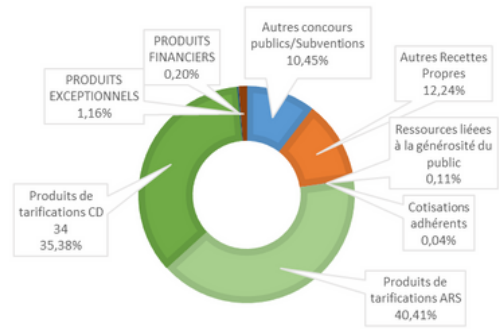
LES RESSOURCES 2022

Les comptes consolidés de l'Unapei 34 concernent 33 établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des enfants, adolescents et adultes présentant une déficience intellectuelle dans le Département de l'Hérault.

Le total des produits en 2022 s'élève à 53 735k€ composés principalement par les financements publics (Agence Régionale de Santé, Conseil Départemental de l'Hérault, DREETS) et par le chiffre d'affaires des ESAT et de l'Entreprise Adaptée.

Les ressources liées à la générosité du public d'un montant de 60 458 € représentent en 2022 une quote-part minimale du total des produits.

Ressources liées à la générosité du public

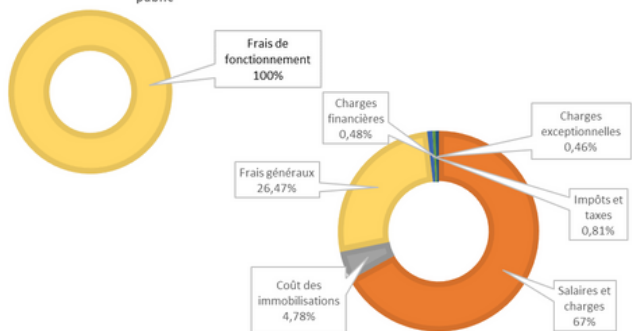


COMPTE DE RÉSULTAT 2022

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022, un changement de méthode comptable affectant le financement des personnes âgées de plus de 20 ans, accueillies dans nos IME a été demandé par l'ARS. Pour l'exercice 2022, le montant des produits reçus à ce titre s'élève à près de 2 300 000€, montant qui explique le résultat déficitaire. L'année 2022 est un exercice comptable de transition entre deux méthodes. Si les méthodes comptables antérieures avaient été maintenues en 2022, le résultat d'exploitation de l'exercice aurait présenté un excédent de quasi équivalent au résultat d'exploitation de l'exercice 2021.

COMPTE DE RESULTAT 2022		
Produits et charges par origine et destination (en €)	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS	53 735 448,55 €	60 458,00 €
CHARGES	55 117 012,31 €	
RESULTAT FINANCIER	-1 381 563,76 €	

Emploi des ressources liées à la générosité du public



L'UTILISATION DES RESSOURCES 2022

En 2022, les dépenses liées à la gestion du personnel ont progressé avec les revalorisations salariales (Ségur de la Santé) conformément à la législation. Malgré le contexte d'inflation, les efforts de gestion ont permis de contenir les autres dépenses de fonctionnement pour les établissements sociaux et médicaux sociaux.

L'emploi des ressources collectées auprès du public a été affecté aux dépenses de fonctionnement.

BILAN FINANCIER

L'évolution des postes d'actif s'explique principalement par l'augmentation notable des immobilisations par l'acquisition de terrains, la construction ou la rénovation de bâtiments.

Au passif, la situation nette de 2022 de 22027 K€ fait état de la solidité de la structure financière.

BILAN CONSOLIDE 2022 (en K€)			
ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé	31 262	Situation nette	22 027
Actif circulant	26 038	Subventions d'investissements	266
		Provisions règlementées/Fonds dédiés	8 146
		Provisions pour risques	372
		Dettes	26 489
Total de l'actif	57 300	Total du passif	57 300

Dans un tel contexte de complexité croissante, marqué par des dispositifs législatifs et réglementaires changeants, ainsi qu'un environnement instable, il nous paraissait crucial à l'Unapei 34 d'élaborer un plan stratégique à l'échelle associative qui serait déployé sur l'ensemble de nos 33 établissements et services. L'objectif étant de se positionner dans un secteur médico-social en constante évolution, d'évaluer la capacité de notre association à relever les défis collectivement, et de vérifier les capacités de nos établissements et services à y faire face.

Pour ce faire, un plan de formation mis en place par le Cabinet Conseil "Endogène" nous a permis de former l'ensemble de nos managers ainsi que nos administrateurs présents au sein du conseil d'administration.

Ce processus a conduit l'Unapei 34 à définir des orientations stratégiques en déclinant cinq axes de travail :

- Être aux côtés des individus pour un parcours de vie choisi ;
- Être ressource auprès des familles, ouvrir des perspectives ;
- L'Unapei 34 : une entreprise associative militante, une expertise, un employeur ;
- L'Unapei 34, acteur de référence : dans son territoire, dans le champ du handicap mental et de l'Economie Sociale et Solidaire ;
- Mettre en adéquation l'organisation de l'Unapei34 pour réussir son projet associatif.

Ces axes stratégiques sont déclinés sous la forme d'un plan d'actions semestrielles, permettant ainsi une mise en œuvre concrète et une gestion dynamique de la stratégie définie.



Ensemble, autrement !

